

# SAVS-SAMSAH MELUN-SÉNART

## RAPPEL DU DISPOSITIF SAVS-SAMSAH

Le **SAVS-SAMSAH** se fait force de conseil pour tout ce qui concerne la vie courante, qu'il s'agisse des domaines:

- de la santé,
- de l'alimentation,
- des démarches administratives,
- du logement,
- du travail ou des loisirs
- de la gestion budgétaire
- de la vie affective et sexuelle
- etc.

**... donc de tout ce qui peut faire le quotidien.**

## CONSTAT INITIAL

Bien que notre SAVS-SAMSAH ait un agrément pour accompagner 85 personnes, nous avons fait le choix depuis 2011 de fonctionner sur le principe de file active.

Malgré cette organisation et un travail renforcé sur les fins d'accompagnements, notre liste d'attente a toujours été dès plus conséquente.

**Elle représentait par exemple au 31/12/2017 = 233 personnes.**

A noter que nous étions à un niveau de 143 personnes un an auparavant. Cela met donc bien en évidence l'augmentation exponentielle que nous devons gérer.

## CONSTAT INITIAL

Ce constat doit du reste s'intégrer dans une perspective plus globale :

- Evolution des besoins et des problématiques des bénéficiaires, contraction de la dépense publique, etc.

La réflexion autour de ce constat et des contraintes ne doit néanmoins pas se faire à « défaut ». Il s'agit bien au contraire de percevoir toute la potentialité et toute la richesse inscrite dans notre contexte actuel.

Nous avons donc voulu nous servir de ce contexte pour nous réinventer et inventer à terme une véritable pensée d'accompagnement en milieu ouvert. Notamment en nous appuyant sur différents projets de réorganisation.

## CONSTAT INITIAL

Pour évoquer cette pensée d'accompagnement en milieu ouvert, nous avons fait le choix de prendre comme porte d'entrée quelques situations socio-éducatives significatives de nos projets de réorganisation, notamment :

- PACI
- Pass le Cap
- Pair aidance

## PROJET PACI

*PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT RAPIDE ET DE GESTION DES SITUATIONS URGENCES MÉDICO-SOCIALES*

# PACI

## CONSTAT INITIAL

L'importance de cette liste d'attente est triplement problématique :

- 1/ En termes de **délai d'attente** avec une moyenne actuelle de plus de quatre ans.
- 2/ En termes de **rupture de parcours** via l'absence d'actions de prévention ou d'action
- 3/ En termes de **pistes de solutions pertinentes** : effectivement, l'importance de cette liste fait que cette situation ne pourra pas être régulée par des moyens traditionnels. L'obtention de moyens supplémentaires (un ou deux ETP par exemple) n'aurait qu'un impact marginal sur la liste d'attente (10 à 20 personnes intégrables). Impact qui serait d'ailleurs très rapidement « lissé » par les nouvelles personnes que nous recevons.

**Cela témoigne donc de la réelle nécessité de repenser globalement nos modes de fonctionnement et d'organisation.**

PACI

CONSTAT INITIAL

**Afin de repenser globalement nos modes de fonctionnement et d'organisation, une étude psychosociologique a été menée pendant 3 ans.**



# PACI

## RETOUR DE LA IERE PHASE D'EXPERIMENTATION

**Cette recherche a reposé sur trois niveaux d'analyse :**

- Un niveau micro prenant en compte les logiques d'acteurs :
  - \* systèmes de représentations des professionnels,
  - \* freins et leviers présents au sein des pratiques professionnelles,
  - \* enjeux et jeux institutionnels récurrents influençant les processus organisationnels,
  - \* enjeux et jeux inter-associatifs récurrents influençant les choix de service,
  - \* etc.

# PACI

RETOUR DE LA 1ERE PHASE D'EXPERIMENTATION

**Cette recherche a reposé sur trois niveaux d'analyse :**

- Un niveau macro prenant en compte les politiques associatives ou de services affichées et détaillées dans les différents documents institutionnels.

PACI

CONSTAT INITIAL

**Cette recherche a reposé sur trois niveaux d'analyse :**

- Un niveau d'analyse financière et organisationnelle prenant en compte les choix de gouvernance et leurs répercussions sur les modalités d'accompagnement (notamment à partir du niveau des taux d'encadrement)

# PACI

## CONSTAT INITIAL

**Afin de pouvoir s'inscrire dans ces 3 niveaux d'analyse, cette étude a notamment porté :**

- Sur le fonctionnement des différents SAVS/SAMSAH du territoire seine-et-marnais
- Sur les projets d'établissements/livrets d'accueil de 17 SAVS/SAMSAH sur tout le territoire national

**Cette étude a ainsi reposé sur une méthodologie basée sur :**

- Des entretiens formels et informels
- Des observations en immersion sur site dans les quotidiens de travail des différents acteurs
- L'animation de l'actualisation des PE de plusieurs SAVS/SAMSAH via notre organisme de formation EFICACE.
- Des systèmes analytiques de lectures comparatives (PE/LA)

# PACI

## CONSTAT INITIAL

Cette recherche a alors mis en évidence la nécessité de reconfigurer totalement la philosophie et le fonctionnement des SAVS-SAMSAH afin d'être réellement à la hauteur des enjeux territoriaux :

- augmentation des demandes,
- contraintes financières nationales,
- spécificités de certaines pathologies nécessitant de sortir des cadres de pensée entourant traditionnellement notre secteur, etc.

# PACI

## DESCRIPTIF DU PROJET

Pour le dire différemment, il s'agissait de mettre en place une solution globale permettant :

- De **répondre aux enjeux territoriaux** en remodelant l'ensemble du fonctionnement organisationnel des SAVS-SAMSAH afin de faire disparaître le principe même de *liste d'attente*.
- De **répondre aux enjeux de prévention** sur notre territoire en intervenant le plus en amont possible au niveau des parcours de vie des personnes. Notamment, avant la mise en place d'une notification MDPH.
- **D'adapter nos modes de fonctionnement**, notamment administratifs et organisationnels, pour permettre une réelle prise en compte des conséquences des pathologies des personnes. Effectivement, nos fonctionnements actuels peuvent porter en eux, de part certaines rigidités incompatibles avec l'état psychique des personnes en situation de handicap, des effets pervers d'exclusion et de discrimination.

# PACI

## RETOURS D'EXPERIMENTATION

Pour cela, nous avons donc mis en place une expérimentation du projet PACI pendant deux ans :

Cette expérimentation a concerné plusieurs dizaines de personnes avec des situations totalement différentes tant au niveau de **leurs dimension macro-biographiques** (âge, sexe, situation familiale, etc.) qu'au niveau **de leurs pathologies, des répercussions de ces dernières et des besoins que cela pouvait entraîner.**

L'objectif était d'analyser si PACI permettait de répondre à un contexte global, à un public cible large et à l'hétérogénéité que cela supposait, ou à l'inverse, si cela ne constituait qu'une réponse à des situations micros.

Dans une telle situation, ce projet aurait été abandonné puisque notre contexte populationnel, financier et politique nécessite bien de trouver des réponses larges et transversales.

# PACI

## RETOURS D'EXPERIMENTATION

Toutefois, c'est bien l'inverse que nous avons pu observer à travers :

- La résolution rapide de certaines situations bloquantes (notamment liées à des problèmes administratifs)
- La prévention de ruptures de parcours (notamment liées aux parcours de soins somatiques et psychiques, mais également en ce qui concerne la dimension logement/hébergement)
- La prévention de ruptures de liens sociaux (notamment liées aux problématiques d'isolement majeur)
- L'accélération des processus psychologiques d'adhésion aux propositions d'aide (notamment chez les personnes en situation de paranoïa, de déni ou d'anosognosie)



# PACI

## DESCRIPTIF DU PROJET

Nous ne leur proposons donc pas :

- Un accompagnement éducatif traditionnel (au sens d'une action formalisée par un projet personnalisé, une synthèse et d'une régularité de rencontres marquées par une volonté d'apprentissage ou de réapprentissage),
- Mais une prestation de service (au sens d'un soutien irrégulier non soumis à la mise en place d'un PAP et d'une synthèse et marqué par la non-systématisation de la volonté d'apprentissage ou de réapprentissage).

# PACI

## DESCRIPTIF DU PROJET

Cela permet ainsi à la fois :

- De répondre aux différentes demandes des personnes actuellement sur liste d'attente,
- De basculer plus facilement des personnes accompagnées qui n'auraient plus besoin d'un accompagnement soutenu sur ce pôle et de libérer ainsi des places « d'accompagnement » traditionnel.
- De basculer plus rapidement des personnes accompagnées via PACI sur des accompagnements traditionnels en fonction des besoins ;
- D'améliorer l'adaptation de nos modalités de fonctionnement pour contourner les difficultés de non-adhésion ou de non-compréhension présentes chez certaines personnes en situation de handicap.
- De développer et de systématiser les actions de prévention territoriale en intervenant le plus en amont possible au niveau des parcours de vie.

# PACI

## DESCRIPTIF DU PROJET

Ce mode de réponse est effectivement plus adapté car :

- Nous n'exigeons aucune co-construction potentiellement irréalisable pour beaucoup de bénéficiaires ;
- Nous n'attendons des personnes aucun engagement explicite sachant que la dynamique d'engagement peut indirectement provoquer du rejet et de l'évitement.
- On considère également ici que le « faire en présence » par le professionnel est déjà un « faire avec » pour le bénéficiaire. Ainsi, on décale l'exigence du « faire avec » en le rendant adapté et accessible notamment aux pathologies psychiques et cognitives.

# PACI

## DESCRIPTIF DU PROJET

D'autre part, cela dynamise les accompagnements :

- Les actions sont mises en place plus rapidement permettant ainsi d'améliorer la prévention des ruptures de parcours (social, sanitaire, etc.)
- Les personnes viennent plus facilement car elles ont moins de crainte qu'on leur demande de faire des choses les mettant en difficulté sous prétexte qu'il faut qu'elles soient « actrices » (en oubliant ainsi qu'il y a plusieurs manières d'être « acteur »), etc.
- La dimension symbolique « prestataire » est également moins violente symboliquement que la dimension « référent éducatif ». Cela rend l'accompagnement plus proche du droit commun (les personnes deviennent plus « clients » que « bénéficiaires »). La relation d'aide est ainsi moins asymétrique et donc plus acceptable pour les personnes qui ont du mal à reconnaître leur handicap.

# PACI

## DESCRIPTIF DU PROJET

Ces interventions d'urgence reposent sur une méthodologie bien spécifiques :

- Evaluation sociale et clinique de la personne et de la situation dans laquelle elle s'inscrit
- Prise en compte des solutions déjà existantes et intégration dans une recherche de subsidiarité
- Proposition d'une réponse rapide si possible ou d'un plan de résolution à court, moyen et long terme
- Proposition d'un espace et d'un temps adaptés pour faire valoir ses droits et faire entendre sa souffrance
- Proposition de coordination du plan de résolution ou de mise en lien avec les espaces ressources identifiés

# PACI

## FONCTIONNEMENT DU PROJET

### **Admission :**

Les conditions d'admission à PACI sont simples :

- Bénéficiaire donc d'une notification de la CDAPH ou d'une autorisation du CD77 pour être accompagné sans notification.
- Etre domicilié sur le secteur d'intervention du service. La « domiciliation » s'entend ici de manière large afin de pouvoir intervenir sans difficulté auprès de personnes qui n'auraient pas de domicile fixe.

# PACI

## FONCTIONNEMENT DU PROJET

Cette simplicité est un choix :

- Un choix porté par la volonté de voir la future personne accompagnée non comme un usager ou comme un malade, mais avant tout comme un citoyen à part entière. Ce n'est pas son dossier médical, ses antécédents ou encore son suivi par d'autres professionnels qui conditionnera son admission, mais sa demande, qu'elle soit plus ou moins explicite, plus ou moins formalisée, d'être accompagné par notre service.
- Un choix fondé sur la connaissance et la reconnaissance des difficultés réelles que rencontrent les personnes orientées vers notre service. Très fréquemment, ces dernières sont en rupture. Rupture sociale d'une part, mais également rupture dans le parcours de soin avec toutes les conséquences que cela peut entraîner. Nous nous refusons alors de conditionner l'accompagnement par le service sur des critères tel que la présence et la bonne observance d'un traitement, la formalisation explicite d'une volonté d'accompagnement ou bien la conscience chez la personne de ses troubles. Il s'agit donc de ne pas transformer un objectif d'accompagnement en condition d'admission.

PASS LE CAP



# PASS LE CAP

## RAPPEL DU PROJET

Constat : Ruptures de parcours fréquentes au niveau des jeunes adultes.

Responsabilité au niveau du fonctionnement de notre réseau actuel et de nos modes de pensées et d'accompagnement (non adaptés aux problématiques de jeunes adultes)

# PASS LE CAP

## RAPPEL DU PROJET

Comme l'a montré l'évaluation que nous avons réalisé autour de nos propres fonctionnements et ceux de nos partenaires, les acteurs professionnels indiquent mettre en place des organisations de coopération mais la réalité reste implacable :

**Cloisonnement, non anticipation, manque d'intégration des logiques des autres secteurs et ruptures de parcours restent dominants dans les modes de coopération monde enfants/monde adultes.**

*\* Cf. Bilan de la première phase d'expérimentation « Pass'le Cap », SAVS-SAMSAH Melun-Sénart, collectif inter-associatif pass le cap, décembre 2017*

# PASS LE CAP

## RAPPEL DU PROJET

Notre objectif a alors été de réfléchir à une solution organisationnelle permettant à la fois de s'appuyer sur les savoir-faire et les spécificités de chaque monde professionnel (enfant/adulte) tout en dépassant les frontières institutionnelles traditionnelles.

En somme, nous pensons que **le passage d'un modèle de séparation ou d'adjonction à un modèle de conjugaison est obligatoire si nous voulons réellement favoriser la fluidité des parcours d'inclusion pour les jeunes adultes.**

# PASS LE CAP

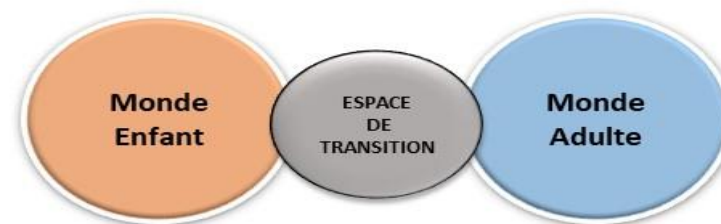
## RAPPEL DU PROJET

### LES ESPACES D'INSERTION

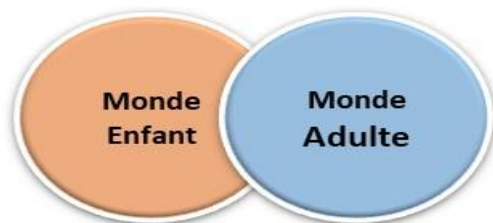
Le modèle d'intégration



Le modèle d'adjonction



Le modèle de conjugaison



Le modèle de séparation



# PASS LE CAP

## PRESENTATION DU PROJET

Le collectif inter-associatif « Pass le Cap » propose ainsi la création d'une **plateforme territoriale intégrant les différentes ressources préexistantes et revisitant les modes d'accompagnement dominants dans les mondes enfants/adultes.**

L'intégration des ESMS dans ce réseau impliquera la création d'espaces et de temps d'immersion prenant en compte les besoins, les envies, les souhaits et les spécificités des jeunes adultes dans leurs processus de développement.

# PASS LE CAP

## PRÉSENTATION DU PROJET

Cela repose sur **un changement complet de paradigme** :

Là où antérieurement, la pensée éducative et les modes d'accompagnement étaient basés sur la notion d'« état » (on passe d'un état d'enfant à un état d'adulte et si le passage ne se passe pas correctement, cela génère une rupture de parcours), **la plateforme « Pass'le Cap » repose sur une conception diachronique de la construction du parcours.** C'est-à-dire en prenant en compte la globalité de l'histoire de la personne.

# PASS LE CAP

## PRÉSENTATION DU PROJET

Nous proposons effectivement, en nous appuyant sur les travaux du LEST (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail) d'envisager les parcours de vie comme :

- De véritable processus en intégrant la dimension diachronique de la construction du parcours de chaque individu (obligeant alors le jeune, la famille et les professionnels à accepter des ajustements permanents, des négociations et des expérimentations).
- Des dynamiques et des "façons d'avancer et de reculer" composant le mouvement biographique chez tous les individus.

# PASS LE CAP

## PRÉSENTATION DU PROJET

Cette manière d'envisager la notion de parcours de vie implique alors d'aller au-delà des critères administratifs définissant traditionnellement les changements d'états. Exemple : ESAT



# PAIR AIDANCE

# PAIR AIDANCE

Objectif : désinstitutionnaliser les dynamiques relationnelles